

# CRÉER UN EMPLOI, COMMENT FAIRE ?



**ORGANISATEUR :** MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

**THÈME :** LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3H

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce temps s'inscrit dans la programmation des Temps de Qualif' de la MRES.

Vous pensez créer un emploi sans trop savoir par où commencer? Organisation interne, réglementations à appliquer, suivi administratif, prévisions financières, condition de travail...

### La formation :

Quelles sont les réglementations à respecter (droit du travail, convention collective, etc.), quelles responsabilités Obligations et bonnes pratiques en amont de l'embauche, puis au quotidien (déclarations, recrutement, contrat, paie, suivi du temps de travail, congés etc.)

Estimer le coût du poste, savoir quels sont les outils de gestion indispensables, connaître les dispositifs de financement mobilisables

Calibrer le poste en termes de mission et de volume horaire, se poser la question du besoin de la structure (outil d'organisation des tâches et missions, formation)

### Objectifs :

Appréhender de manière globale ce qu'implique la création d'emploi et les compétences clés liées à la fonction employeur : recrutement, bases réglementaires, gestion administrative et financière...

Se préparer à l'embauche, se questionner sur le plan : légal, organisationnel, financier, administratif, humain  
Connaître les outils et bonnes pratiques nécessaires à la fonction d'employeur associatif

### Intervenant :

Sylvain Masclat, de l'association Maillage

## DATE(S) DE LA FORMATION

**12 octobre 2023**  
17h00- 20h00

## LIEU DE LA FORMATION

5, rue Jules de Vicq  
59800 LILLE

## POUR S'INSCRIRE

## STRUCTURE FORMATRICE

# CRÉER UN EMPLOI, COMMENT FAIRE ?



- 03 20 52 12 02
- a.duchene@mres-asso.fr
- <https://formations-benevoles-hautsdefran...>
- Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
- Voir la présentation de cette structure